



### SOMMAIRE

- ▶ **Page 1** : Calendrier des réunions, Stages du secteur, Plan de 10 milliards d'économies
- ▶ **Page 2** : Campagne d'ATTAC, Coupes budgétaires sur l'école, Défense de l'École publique et laïque
- ▶ **Page 3** : Rapport de la Cour des comptes, Immobilier universitaire, ECSA Marseille 2024
- ▶ **Page 4** : Regard crise agricole, Fusion ASN et IRSN  
Question de l'eau

## 1. Calendrier des réunions du secteur

La date est confirmée par l'envoi de la convocation aux camarades concerné-es.

- **Jeudi 16 mai 2024**
- **Mercredi 12 juin 2024**

## 2. Stages du secteur

A vos agendas ! Il reste encore un stage organisé par le secteur services publics, alternatives et écologie et il est encore possible de s'inscrire sur le site du Centre de formation de la FSU : <https://formation.fsu.fr/>

- ➔ **Stage Fiscalité écologique**  
5 juin 2024  
en visio

Il sera question du financement de la rupture écologique et sociale : exploration du mandat d'étude sur la fiscalité écologique, quels outils de financement possibles pour assurer une transition juste écologiquement et socialement (endettement, fiscalité générale...) ?

## 3. 10 milliards d'économies, la préservation du capital au détriment de l'avenir

### Pourquoi on en est arrivé là ?

Il s'agit d'un choix politique visant particulièrement la jeunesse en formation, la recherche et l'écologie, après un budget 2024 adopté par 49.3 sans vrais débats.

Le gouvernement avait inscrit dans son projet une croissance qui était – aux dires de plusieurs instances officielles (Haut conseil aux Finances Publiques, Banque de France...) – surestimée et prévisible plutôt autour de 1%. La prévision de croissance pour le PLF 2024 était à 1,4%, entraînant une surestimation des recettes à venir. Elle est aujourd'hui ramenée à 1% par le ministre de l'Economie !

Il reste dans le dogme réaffirmé dernièrement par Bruxelles de

ramener le déficit public sous la barre des 3% à échéance 2027, et donc de passer de 4,9% pour 2023 à 4,4% en 2024. Ajoutons que le déficit public prévu de 4,9% en 2023 sera vraisemblablement autour de 5,5% en réalité. Il suffirait ici de ne pas se laisser enfermer par cette cible face au ralentissement de croissance.

### D'autres choix...

Tout en restant dans leur logique de contenir le déficit public (qui est un excédent pour la sphère privée et finance des services publics au service de l'intérêt général), il serait possible d'augmenter les recettes, notamment la part d'impôts du côté surtout des grandes entreprises. Ces dernières engrangent en 2023 un nouveau record historique de près de 100 milliards de dividendes du CAC 40 (+21%). Comme des plus riches.

T. Piketty a proposé de créer un taux de 2,5% de CSG sur les 500 plus grandes fortunes de France qui totalisent un capital de 1 170 Mds selon le classement annuel du magazine Challenges de juillet 2023. Cette mesure rapporterait au moins 25 Mds par an, en augmentant d'autant les recettes de l'Etat. Cqfd.

### Une répartition déséquilibrée

Ce plan entraîne des choix dans la répartition des économies qui auraient dû, selon B Le Maire, être proportionnelles au poids respectif de chaque budget ministériel dans le budget général de l'Etat.

Le MESRI contribue ainsi aux économies à hauteur de près de 9% pour un poids de 3,3% dans le budget de l'Etat (904 millions). La part des économies pour l'écologie est de 21 % du total, alors même qu'il ne pèse que 5 % des dépenses. Parmi les autres postes mis à contribution de façon disproportionnée, on notera entre autres la culture qui devra participer à hauteur de près de 2 % du total, pour un poids dans les dépenses de l'Etat de 0,57 % etc... La défense elle ne contribue que très peu par rapport à son poids. L'éducation voit son budget amputé de 692 millions – ce qui est conséquent aussi, même si c'est un peu moins que son poids dans le budget initial – alors que le système éducatif est en crise profonde en raison du manque de moyens. Les aides au développement, à l'emploi, le logement et les collectivités locales seront aussi touchés.

Ce choix idéologique de préservation des logiques du capital a des conséquences concrètes et néfastes. D'autant que ce plan

d'économies en annonce déjà d'autres – 20 Mds pour 2025 – dans la trajectoire des dépenses publiques 2023-2027 transmise à Bruxelles pour revenir sous la cible des 3%.

**D'autres choix donc seraient possibles et qui préserveraient l'avenir (jeunesse, recherche et l'écologie...). A nous de les faire entendre et de ne pas se faire enfermer dans ces logiques idéologiques mortifères.**

Petite bonne nouvelle pour mener la bataille idéologique : la proposition du Brésil – qui préside actuellement le G20 – de porter un impôt sur les plus grandes fortunes mondiales est approuvée a priori par nombre de pays (dont la voix de B Le Maire !). G Zucman qui a exposé ce projet au G20 estime que, rien que sur les 500 milliardaires européen·nes et avec un impôt minimum de 2 %, cela rapporterait environ 40 Mds d'euros de recettes supplémentaires.

---

## 4. Campagne d'ATTAC sur les superprofits, ultra-riches et méga-injustices

*« En 2022, la France est entrée dans le top 3 du classement du nombre de millionnaires, alors même que le nombre de millionnaires diminue dans le reste du monde. Dans le même temps, l'inflation frappe de plein fouet les ménages les plus modestes et la pauvreté augmente. La politique d'E. Macron en faveur des plus riches et des multinationales porte ses fruits : le ruissellement fonctionne, mais il se fait du bas vers le haut ! Cette situation n'est pas une fatalité : des solutions sont à portée de main pour mettre en place une réelle justice fiscale. »*

Attac, dont la FSU est membre fondateur, a lancé le 20 février, journée mondiale de la justice sociale, sa campagne *Superprofits, ultra-riches, méga-injustices*.

Imposer l'ensemble des super-profits, rétablir l'impôt sur la fortune, taxer l'évasion fiscale et la transmission des gros patrimoines, revoir les niches fiscales et sociales, renforcer l'imposition des revenus financiers permettrait de renflouer l'Etat à hauteur de 60 milliards d'euros par an.

*"Pour financer les urgences climatiques et sociales, les solutions existent, c'est la volonté qui n'existe pas !"*

Récupérez le petit guide d'Attac avec les documents du CDFN ! ou en ligne ici : <https://france.attac.org/se-mobiliser/superprofits-ultra-riches-mega-injustices/#publications>

---

## 5. Coupes budgétaires : les conséquences pour l'Ecole

### Une carte scolaire sanglante

Alors que les opérations s'achèvent dans les départements, la brutalité de la carte scolaire dans le premier degré continue d'alimenter les contestations localement. Boycotts des instances représentatives, votes unanimes contre... les fronts de refus avec les parents d'élèves et les élu·es ont mis les DSDEN et les préfectures sous pression. Le solde final de plus de 2 200 fermetures de classes dans le primaire traduit à lui seul des choix

dictés par la recherche d'économies et la démographie scolaire, dont va pâtir l'ensemble du service public d'éducation. Les contacts noués localement sur la défense des moyens pour l'école doivent servir de rebond pour enclencher une véritable campagne sur l'Ecole auprès de l'opinion publique et pour nourrir les mobilisations. A défaut, c'est prendre le risque – comme on l'a vu dans certains départements – de faire de l'école un champ de convoitises politiciennes, à commencer par les plus réactionnaires.

### L'autre choc

582 millions d'euros sont retirés à l'école publique dont 382 de crédits de rémunération. L'imposture des annonces de décembre, par lesquelles, le ministre Attal prétendait annuler les suppressions d'emplois prévues au budget sans mobiliser de crédits supplémentaires, au besoin avec la bienveillance de Bercy, est définitivement dévoilée. Dans le premier degré, ces mesures feront l'objet d'un correctif porté au schéma d'emplois du prochain budget, ce qui fait craindre un grand nombre de suppressions d'emplois pour la rentrée 2025, entre les moyens "à crédit" et les économies... Le « choc des savoirs », ségréatif, est désormais officiellement sans moyens. Ces coupes témoignent aussi de l'échec du Pacte. Rejeté par les personnels, il est très probable qu'au moins la moitié des moyens prévus pour son financement ne sera pas consommé.

Le ministère prétend que la baisse s'explique par la « réserve » mobilisée. Il s'agirait une fois de plus, d'« une baisse des moyens sans effet ». Jusqu'à très récemment la Cour des comptes tançait le ministère pour sa consommation quasi-immédiate, dès février, de la réserve de précaution. De plus, chaque année, la masse salariale budgétée dans la mission enseignement scolaire, est intégralement consommée. En invoquant la « réserve » et en reprenant de la masse salariale, Bercy confirme que les réformes menées servent surtout à économiser sur le dos des élèves, de leurs familles et des personnels. Qui en doutait ?

---

## 6. Démarche unitaire pour la défense de l'Ecole publique et laïque

Une démarche unitaire initiée par la FSU au printemps 2023 a débouché par une tribune dans Le Monde, le 30 janvier, signée par la FSU, CGT, SUD, l'UNSA, la FCPE, le CNAL, des mouvements étudiants et lycéens, la LDH, la Ligue de l'enseignement et 8 autres organisations. Depuis, d'autres organisations ont rejoint cet appel, portant à 26 le nombre de signataires. Ce périmètre est inédit et exceptionnel.

Il s'agit aujourd'hui pour la FSU de décliner cet appel par des campagnes dans tous les départements et académies et de construire des mobilisations autour de la défense de l'école publique et laïque.

### Un contexte favorable à cette initiative

Entre scandale de l'entre-soi du privé et coupes budgétaires pour l'enseignement public, les questions de financement restent au centre du débat. Le récent rapport de la Cour des comptes (juin 2023) fait notamment le point sur les dotations

de l'État et des collectivités territoriales pour le privé sous contrat.

Avec 18 % des élèves, le privé sous contrat, à 97 % catholique, coûte au budget de l'État 9 milliards d'euros par an. S'y ajoutent les subventions des collectivités territoriales. Ainsi, l'enseignement privé sous contrat est financé à 77 % par de l'argent public (1er et 2d degré). La Cour des Comptes reconnaît aussi que *“la mixité sociale dans les établissements privés sous contrat est en fort recul depuis une vingtaine d'années”*. L'accueil des élèves boursiers est moins important dans le privé que dans le public : 11,8 % des effectifs du privé sont boursier-es, quand ce sont presque 30 % des élèves de l'enseignement public.

Au printemps 2023, la publication des indicateurs de positionnement social des collèges a confirmé la ségrégation sociale due au privé : les collèges aux plus faibles IPS sont à 98 % publics, ceux aux IPS élevés sont à 75 % privés. Le privé favorise la ségrégation sociale, scolaire, mais également territoriale.

Le cas « *Stan'* » ne doit pas cacher l'ensemble des dérives de ces établissements abrités derrière leur « *caractère propre* ». Ils s'engagent, par le contrat avec l'État, à suivre les programmes définis par le ministère de l'éducation nationale et renoncent, en théorie, à toute discrimination dans l'accueil des élèves. En échange, ils se voient reconnu un caractère propre. Et c'est au nom de celui-ci qu'ils s'autorisent toutes les entorses au contrat : non-respect des programmes, catéchèse obligatoire, suspicion d'homophobie, sexisme, pressions psychologiques !

### Une dynamique offensive

Les signataires de la tribune réaffirment les engagements de l'Ecole publique et laïque et dénoncent les atteintes portées à cette Ecole de toutes et tous, comme le financement collectif du séparatisme social et scolaire et les politiques publiques de son affaiblissement.

Des revendications communes sont portées comme la réaffirmation que l'argent public doit aller à l'École publique laïque. La construction d'un plan de sortie progressive du financement public de l'enseignement privé sous contrat est mis en perspective, comme la nécessité d'un plan massif d'investissement dans l'École publique.

**La FSU, en tant que fédération majoritaire dans l'éducation, a la responsabilité d'assurer la réussite de cette initiative.**

---

## 7. Rapport public annuel de la Cour des comptes

**Ce rapport, publié mardi 12 mars, est presque entièrement consacré à la question de l'adaptation au changement climatique.** Il a le mérite de mettre l'accent sur un enjeu majeur des politiques publiques pour les prochaines années : comment préparer nos sociétés à la multiplication d'évènements extrêmes en évitant les mal adaptations. La Cour des comptes critique dans ce rapport les investissements trop faibles et l'absence de pilotage par l'Etat. Il est ainsi très critique des lacunes des pouvoirs publics sur un sujet majeur comme l'immobilier : le premier plan national d'adaptation au changement climatique (2011-2015)

n'a, selon la Cour, « *pas reçu de traduction concrète autre qu'un appui à la recherche* ». Le deuxième plan (2018-2022) s'est contenté de disséminer des mesures sur ce sujet dans des « *rubriques transversales* ».

L'exemple de la climatisation, fortement émettrice en gaz à effet de serre, est un exemple connu de mal adaptation aux fortes chaleurs. Le rapport pointe aussi des enjeux économiques tels que la reconversion des stations de montagne, et la mal adaptation que représentent les canons à neige, très consommateurs d'eau, qui se développent dans toutes les stations d'altitude. Les forêts, dont 30 % à 50 % d'entre elles n'offriront plus des conditions viables aux essences actuelles, sont un autre exemple démontrant l'importance d'une vraie planification des politiques d'adaptation.

Si ce rapport a le mérite de mettre les pieds dans le plat en démontrant les insuffisances des politiques passées, et de nous apporter des éléments de diagnostic, il pêche par son manque de perspectives précises, l'absence d'information sur les financements nécessaires et les coûts de l'absence d'action.

---

## 8. Bâti : l'exemple de l'immobilier universitaire

Le patrimoine universitaire représente près d'un quart du parc immobilier de l'État et constitue donc un enjeu fort en termes d'exemplarité de l'État quant à ses engagements en matière de transition écologique.

Or le gouvernement a décidé, dans ses économies budgétaires annoncées en février, d'une réduction de 904 millions d'euros des crédits de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur pour 2024. Cette décision politique aura des conséquences significatives sur les capacités des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche à mener à bien leurs missions de formation et de recherche, mais aussi sur la rénovation énergétique du patrimoine immobilier de l'État affecté à l'ESR, le ministère ayant explicitement annoncé qu'une partie des économies sera faite en reportant des projets immobiliers. Le ministère demande aux universités d'augmenter leurs ressources propres pour dégager des fonds supplémentaires : or obtenir les 5,34 Mds€ manquant (au minimum) pour la rénovation énergétique des bâtiments d'ici 2030 supposerait d'augmenter les ressources propres de 130 %, soit les multiplier par 2,3, alors qu'en 6 ans elles ont augmenté difficilement de 10 % !

---

## 9. ECSA Marseille 2024 : relancer une dynamique européenne des mouvements sociaux

L'organisation à Marseille du 26 au 28 avril 2024 d'une rencontre européenne des acteurs·trices engagé·es pour faire advenir une autre Europe constitue une étape importante pour rendre ces voix audibles, six semaines avant les élections au Parlement européen. Depuis le Forum Social Européen, l'intention de rassembler davantage de mouvements sociaux et de personnes

dre et agir en faveur d'une société solidaire est bien présente. Il s'agit de relancer une dynamique européenne des mouvements sociaux en réamorçant la construction d'un espace commun européen des alternatives (ECSA - European Common Space for Alternatives <https://spaceforalternatives.eu/>)

Les organisations syndicales ont été appelées à participer avec d'autres, associations et organismes, à participer aux débats proposés sur les thèmes de la justice climatique, de la défense de la démocratie, de la lutte contre l'extrême droite, les inégalités et les discriminations, le droit au logement.

Quatre "Conteneurs" regrouperont les contributions avec la perspective de décrire les problèmes et les défis afin de préparer des alternatives : Conteneur 1/ *Il n'y a pas de planète B*, Conteneur 2/ *Pour l'émancipation et la solidarité*, Conteneur 3/ *Le pouvoir au peuple d'unir les énergies et de créer des synergies dans les luttes*, Conteneur 4/ *Lutter et gagner ensemble*.

**La FSU, conformément à ses mandats, a proposé de participer à deux thèmes : le fret ferroviaire avec l'Alliance écologique et sociale et Cellule de veille VSS, comparaison européenne. Les idées émises lors de ces journées pourront nourrir nos réflexions syndicales.**

---

## 10. Regard très contrasté sur la crise agricole

Dans cette crise désormais à ciel ouvert, ce sont deux mondes qui s'affrontent. D'un côté une FNSEA, faux-nez des lobbys de l'agrobusiness et de l'agrochimie, qui envisage une agriculture d'agri-managers, sans préoccupation environnementale, où la « simplification » sera la norme ; de l'autre des paysan·nes, représenté·es par la Confédération Paysanne et le MODEF, prêt·es à concilier économie et écologie dans des campagnes vivantes, à condition que la question des revenus soit prise en compte. Ces organisations ont essayé de porter d'autres voix et d'autres formes d'actions que la FNSEA et les JA ou la Coordination Rurale qui semble sortir vainqueur de cette crise, même en affichant ses liens idéologiques avec le RN.

Cette crise a aussi montré le « *deux poids deux mesures* » d'un État très policier et répressif contre les manifestant·es en général et a fortiori contre celles et ceux qu'il nomme « *les écoteroristes* », mais clairement complaisant vis-à-vis de certains agriculteur·trices qui pourtant dégradent et menacent, y compris des fonctionnaires dans l'exercice de leurs missions publiques.

Et l'enseignement agricole dans cette crise ? Bien peu abordé en début de crise – mais c'est vrai qu'après tout, c'est juste la moitié des actives agricoles qui seront en retraite sous 5 à 8 ans –, puis par la voix d'élèves ou d'étudiant·es, on croise la parole dominante mais aussi celle d'une génération « climat » qui veut des normes environnementales et un juste revenu !

**La FSU a pris toute sa part dans cette crise** en prenant l'initiative d'organiser un facebook live et en étant aux côtés de la

Confédération Paysanne au Salon international de l'agriculture, en se portant membre du collectif Uni-terre, aux côtés de plus d'une quarantaine d'associations environnementales, en s'inscrivant dans un plan d'action.

**La première étape démarre le 30 mars prochain avec le lancement de 1 000 banquets populaires pour une alimentation saine, au juste prix, pour toutes et tous.**

---

## 11. Fusion ASN et IRSN, danger sur la sécurité nucléaire et la transparence

Le gouvernement instaure une nouvelle Autorité indépendante de sûreté nucléaire et de radioprotection (AISNR) votée par les assemblées. Elle remplace l'actuel système dual séparant, d'un côté, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) chargée du contrôle des installations et dotée du pouvoir de faire arrêter un réacteur, et de l'autre l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), qui mène des expertises et surveille la protection des travailleurs exposés aux rayons ionisants, et surtout, dont les rapports étaient publics et apportaient de la transparence, voire de la pression "objective" sur l'ASN.

Ce fonctionnement et ce modèle français étaient salués comme exemplaires par toutes les instances sur le sujet, dont certaines internationales, voire reconnus comme les meilleurs au monde. Les personnels de l'ASN et de l'IRSN sont très majoritairement contre cette réforme et de nombreux parlementaires, qu'ils soient pour ou contre le nucléaire, sont contre cette fusion.

Ce projet semble d'abord au service de la relance prioritaire du projet industriel nucléaire au détriment de la sûreté et sécurité. Il porte aussi des zones d'ombres, dont des risques liés à la séparation entre les activités civiles et militaires de sûreté. C'est la casse d'un dispositif exemplaire.

---

## 12. La question de l'eau, toujours d'actualité

Un an après la manifestation de Sainte Soline contre les mégabassines et sa répression violente par les forces de l'ordre, les Soulèvements de la Terre ont appelé à faire des activités festives et bruyantes partout en France, le 25 mars dernier, en écho à l'usage massif de grenades envoyées sur les manifestant·es.

Les actions contre l'accaparement de l'eau se poursuivent, et pas uniquement dans les Deux-Sèvres. De nombreux territoires sont concernés par le sujet des mégabassines ou des menaces sur les réserves d'eau potable liées à des activités minières ou industrielles, voire de tourisme, comme le golf de la Raho dans les Pyrénées orientales, où la sécheresse installée depuis 18 mois exacerbe fortement les tensions sur les questions d'usage de l'eau.

L'Alliance écologique et sociale a produit un 4 pages synthétique sur les conflits d'usage de l'eau liés à l'emploi et à la protection de l'environnement qui sera disponible prochainement.